

Agglo de Rochefort : la feuille de route du plan vélo des prochaines années

Par David Briand - d.briand@sudouest.fr
Sud-Ouest.fr - publié le 22/10/2021 à 20h42

Après le développement du tourisme, c'est la mobilité du quotidien qui est ciblée

Adieu au plan vélo 2, bienvenue au plan vélo 3. Vendredi 22 octobre, les deux vice-présidents de l'Agglo dédiés à la politique vélo, Sébastien Bourbigot pour l'aspect tourisme et Thierry Lesauvage pour le côté mobilités, ont détaillé la feuille de route des prochaines années. Lauréate d'un appel à projet de l'Ademe, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro) peut compter sur une aide de 229 000 euros. Au cœur des nouveaux enjeux : l'amélioration de la signalétique des voies cyclables, l'implantation de nouveaux arceaux de stationnement, l'aménagement annoncé pour début 2023 d'une maison du vélo (location, réparation, stationnement) dans une aile de la gare.

Poids économique

Estimé à 37 000, le passage des cyclotouristes contribue aussi à asseoir la fréquentation du territoire rochefortais. Un public intéressant car les adeptes de vélo tourisme « dépensent en moyenne 70 euros par jour contre 26 euros pour un touriste classique, et même 36 euros pour un camping-cariste ».

Autres chiffres montrant le décollage de la pratique du deux-roues amplifiée par les confinements : 22 000 vélos ont emprunté la nacelle du pont transbordeur (chiffre arrêté à fin août) et 8 393 la navette fluviale « Le Rohan » entre Rochefort et Soubise (sur 9 332 passages, soit près de 90 % du flux).

« L'idée est de travailler à un billet unique pont transbordeur/« Le Rohan » pour l'année prochaine », esquisse Sébastien Bourbigot.

Reste qu'au sud de la Charente, du travail est à accomplir, en dépit de l'édification d'une passerelle au-dessus du canal de la Bridoire : des liaisons sont à aménager au cœur du marais de Brouage, en relation avec le bassin de Marennes dans le cadre de l'opération Grand Site du marais, engagée cette semaine. « Le point noir est le franchissement de la route départementale 123 », convient Sébastien Bourbigot. Reliant Saint-Agnant à Saint-Just-Luzac – Marennes, elle rend difficile le raccord de sites emblématiques tels que la tour de Broue à la citadelle de Brouage. Les premières estimations financières s'annoncent onéreuses.

En réponse à l'association Vélo pour tous, qui avait demandé une évaluation de la zone 30 à Rochefort, Thierry Lesauvage a réaffirmé son credo : « la zone 30 développe un sentiment d'insécurité qui n'est pas un problème de sécurité ». Cette vitesse apaisée n'est pas accidentogène pour l'élu qui a rappelé que, selon les statistiques de la police, c'est sur l'avenue Denfert-Rochereau (entre le restaurant La Boucherie et l'ex-hôpital de la Marine) que les accidents surviennent en raison d'une moindre vigilance.

Des réalisations

En 2019, l'axe Saint-Laurent-de-la-Prée – Vergeroux a été rénové. En 2020, la Caro a créé près d'un kilomètre de site propre à Cabariot, sur un axe qui s'inscrit dans la Vélodyssée Atlantique (1 200 km entre Roscoff et Hendaye) et la Flow Vélo (280 km entre la Dordogne et l'île d'Aix). Une trentaine de partenaires de la Caro ont été labellisés « accueil vélo » et un roadbook payant recensant les itinéraires cyclables, notamment les 14 boucles dans l'Agglo (téléchargeables gratuitement sur le site internet de l'office de tourisme de Rochefort Océan).